

Séance ordinaire du conseil territorial du 13 décembre 2022
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION n°2022-12-13_3011

Avenant n° 3 à la convention d'objectifs et de moyens, avec l'association Emergence, relative à la mise en œuvre des orientations de la prévention spécialisée en Essonne sur le territoire de l'EPT, au titre de l'année 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le 13 décembre à 19h les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance plénière ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 7 décembre 2022. La séance est retransmise en direct sur le site internet de l'EPT.

Ville	Nom	Présent	A donné pouvoir à	Votes
Villejuif	Mme ABDOURAHAMANE Rakia	Représentée	V. MORIN	P
Vitry-sur-Seine	M. AFFLATET Alain	Représenté	B. VERMILLET	P
Gentilly	M. AGGOUNE Fatah	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	Mme AMKIMEL Saloua	Absente		
Le Kremlin-Bicêtre	Mme AZZOUG Anissa	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. BELL-LLOCH Pierre	Présent		P
Vitry-sur-Seine	M. BENBETKA Abdallah	Représenté	K BEN-MOHAMED	P
Juvisy-sur-Orge	M. BENETEAU Sébastien	Présent		P
Vitry-sur-Seine	M. BEN-MOHAMED Khaled	Présent		P
Juvisy-sur-Orge	Mme BENSARSA REDA Lamia	Présente		P
Viry Chatillon	M. BERENGER Jérôme	Présent		P
Thiais	M. BEUCHER Daniel	Présent		P
Chevilly-Larue	Mme BOIVIN Régine	Présente		P
Villejuif	M. BOUNEGTA Mahrouf	Présent		P
Vitry-sur-Seine	M. BOURDON Frédéric	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. BOUYSSOU Philippe	Absent		
Villeneuve-Saint-Georges	Mme CABILLIC Kati	Absente		
Viry-Châtillon	Mme CAPELO Vanessa	Représentée	L. SAUERBACH	P
Fresnes	Mme CHAVANON Marie	Présente		P
Savigny-sur-Orge	Mme CHEVALIER Catherine	Représentée	A. TEILLET	P
Athis-Mons	M. CONAN Gautier	Présent		P
Savigny-sur-Orge	M. DARMON Charles	Absent		
Chevilly-Larue	Mme DAUMIN Stéphanie	Présente		P
Cachan	Mme DE COMARMOND Hélène	Représentée	C. VIELHESCAZE	P
L'Haÿ-les-Roses	M. DECROUY Clément	Représenté	F. SOURD	P
Savigny-sur-Orge	M. DEFREMONTE Jean-Marc	Présent		P
Le Kremlin-Bicêtre	M. DELAGE Jean-François	Représenté	J-L. LAURENT	P
Arcueil	Mme DELAHAIE Carine	Représentée	I. SOUID-BEN CHEIKH	P
Thiais	M. DELL'AGNOLA Richard	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	M. DELORT Daniel	Représenté	J-P VIC	P
Vitry-sur-Seine	Mme DEXAVARY Laurence	Absente		
Ivry-sur-Seine	Mme DORRA Maryse	Présente		P
Morangis	M. DUFOUR Jean-Marc	Absent		
Vitry-sur-Seine	Mme EBODE ONDOBO Bernadette	Présente		P
Savigny-sur-Orge	Mme EUGENE Joëlle	Absente		
Villejuif	M. GARZON Pierre	Représenté	A-G LEYDIER	P
Villeneuve-Saint-Georges	M. GAUDIN Philippe	Présent		P
Choisy-le-Roi	Mme GAULIER Danièle	Présente		P
Villeneuve-le-Roi	M. GONZALES Didier	Présent		P
Villeneuve-le-Roi	Mme GONZALES Elise	Représentée	D. GONZALES	P
Ablon-sur-Seine	M. GRILLON Eric	Présent		P
Athis-Mons	M. GROUSSEAU Jean-Jacques	Présent (2)		P
Choisy-le-Roi	M. HUTIN Sébastien	Absent		
Choisy-le-Roi	M. ID ELOUALI Ali	Représenté	A. LIPIETZ	P
Orly	Mme JANODET Christine	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme KABBOURI Rachida	Représentée	M. DORRA	P
Villejuif	Mme KACIMI Malika	Absente		

Ville	Nom	Présent	A donné pouvoir à	Votes
Vitry-sur-Seine	M. KENNEDY Jean-Claude	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme KIROUANE Ouarda	Présente		P
Arcueil	Mme LABROUSSE Sophie	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. LADIRE Luc	Représenté	P. BELL-LLOCH	P
Villejuif	M. LAFON Gilles	Présent		P
Paray-Vieille-Poste	Mme LALLIER Nathalie	Présente		P
Le Kremlin-Bicêtre	M. LAURENT Jean-Luc	Présent		P
Fresnes	Mme LEFEBVRE Claire	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme LEFEBVRE Fabienne	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. LEPRETRE Michel	Présent		P
Orly	M. LERUDE Renaud	Présent		P
L'Haÿ-les-Roses	M. LESSELINGUE Pascal	Présent		P
Thiais	Mme LEURIN-MARCHEIX Virginie	Présente		P
Villejuif	Mme LEYDIER Anne-Gaëlle	Présente		P
Athis-Mons	Mme LINEK Odile	Présente		P
Villejuif	M. LIPIETZ Alain	Présent		P
Vitry-sur-Seine	Mme LORAND Isabelle	Représentée	C. VEYRUNES-LEGRAIN	P
Villeneuve-le-Roi	M. MAITRE Jean-Louis	Absent		
Ivry-sur-Seine	M. MARCHAND Romain	Présent		P
Rungis	M. MARCILLAUD Bruno	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. MOKRANI Mehdi	Absent		
Villejuif	Mme MORIN Valérie	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme MORONVALLE Margot	Représentée	B. EBODE ONDOBO	P
L'Haÿ-les-Roses	M. MOUALHI Sophian	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. MRAIDI Mehrez	Représenté	M. LEPRETRE	P
L'Haÿ-les-Roses	Mme NOWAK Mélanie	Représentée	P. LESSELINGUE	P
Choisy-le-Roi	Mme OSTERMEYER Sushma	Absente		
Choisy-le-Roi	Mme OZCAN Canan	Représentée	E. GRILLON	P
Choisy-le-Roi	M. PANETTA Tonino	Représenté	D. GAULIER	P
Arcueil	Mme PECCOLO Hélène	Présente		P
Ivry-sur-Seine	M. PECQUEUX Clément	Présent		P
Cachan	M. PETIOT David	Représenté	H. PECCOLO	P
Ivry-sur-Seine	Mme PIERON Marie	Représentée	J-C KENNEDY	P
Fresnes	M. PIROLI Yann	Présent		P
Cachan	M. RABUEL Stéphane	Présent		P
Athis-Mons	M. SAC Patrice	Représenté	G. CONAN	P
Viry Chatillon	M. SAUERBACH Laurent	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme SEBAIHI Sabrina	Représentée	L. TAUPIN	P
Thiais	M. SEGURA Pierre	Présent		P
Orly	Mme SOUID-BEN CHEIKH Imène	Présente		P
L'Haÿ-les-Roses	Mme SOURD Françoise	Présente		P
Athis-Mons	Mme SOW Fatoumata	Présente		P
Valenton	Mme SPANO Cécile	Représentée	M. YAVUZ	P
Chevilly-Larue	M. TAUPIN Laurent	Présent		P
Savigny-sur-Orge	M. TEILLET Alexis	Présent		P
Choisy-le-Roi	M. THIAM Moustapha	Absent		
Gentilly	Mme TORDJMAN Patricia	Représentée	F. AGGOUNE	P
Le Kremlin-Bicêtre	M. TRAORE Ibrahima	Présent ⁽¹⁾		
Fresnes	Mme VALA Cécilia	Présente		P
Morangis	Mme VERMILLET Brigitte	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme VEYRUNES-LEGRAIN Cécile	Présente		P
Villeneuve-Saint-Georges	M. VIC Jean-Pierre	Présent		P
Cachan	M. VIELHESCAZE Camille	Présent		P
Viry Chatillon	M. VILAIN Jean-Marie	Représenté	J. BERENGER	P
Valenton	M. YAVUZ Métin	Présent		P

(1) Jusqu'à la délibération n° 2998

(2) A partir de la délibération n° 3006

Secrétaire de Séance : Monsieur Sophian Moualhi

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil de territoire			102
N° de délibérations	Présents	Représentés	Votants
2982 à 2998	60	28	88
2999 à 3005	59	28	87
3006 à 3044	60	28	88

Exposé des motifs

L'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre soutient la prévention spécialisée afin d'accompagner individuellement des jeunes en difficulté dont les relations sociales et familiales sont fragiles, conflictuelles ou inexistantes.

A ce titre, l'EPT finance l'association de prévention spécialisée Emergence qui intervient sur les communes d'Athis-Mons, de Juvisy-sur-Orge et Viry-Châtillon. Ce financement s'inscrit dans une convention d'objectifs et de moyens tripartite entre l'EPT, le Département de l'Essonne et l'association Emergence. Cette convention a été approuvée pour la période 2018-2020 et renouvelée par avenants en 2021 et 2022. Par délibération du 28 juin dernier, l'EPT a signé l'avenant n°2 de ladite convention en allouant une subvention d'un montant de 168 756 € pour l'année 2022.

Le Département de l'Essonne finance l'association par une dotation annuelle relevant de la tarification des établissements médico-sociaux, prévu à l'article L 121-2 du Code de l'action sociale et des familles. Au regard des comptes administratifs pour la période de 2018-2020, il a été constaté un excédent budgétaire cumulé de l'activité de prévention spécialisée d'un montant de 471 354,24 €. Cet excédent s'explique par les difficultés de l'association à recruter du personnel et a eu pour effet la réduction de l'activité de l'association.

Ce dernier sera affecté par tiers, au financement des dotations annuelles départementales des exercices 2022, 2023 et 2024.

Le Département de l'Essonne propose l'avenant n°3 qui constate cet excédent budgétaire, affecte l'excédent au financement des dotations sur des exercices 2022, 2023 et 2024 et précise les modalités de versement de la dotation du Département sur l'année 2022.

Au regard de ce qui précède, il est proposé d'autoriser le Président à signer l'avenant n°3.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu la délibération n°2018-05-22-993 du 22 mai 2018 relative à l'approbation de la convention d'objectifs et de moyens relative à la mise en œuvre des orientations de la prévention spécialisée passée entre l'EPT/le CD91/l'Association Emergence ;

Vu la délibération n°2022-04-05-2711 du 04 avril 2022 relative à l'attribution des subventions aux associations et établissements publics pour l'année 2022 ;

Vu la délibération n°2022-06-28-2843 du 28 juin 2022 relative à l'avenant n°2 à la convention d'objectifs et de moyens, avec l'association Emergence, relative à la mise en œuvre des orientations de la prévention spécialisée en Essonne sur le territoire de l'EPT.

Vu l'avis de la commission permanente "Garantir la ville et la qualité de vie pour tous" ;

Considérant la prévention spécialisée comme une action concourant à la prévention de la délinquance ;

Considérant l'intérêt de poursuivre le partenariat développé avec le Conseil Départemental de l'Essonne sur la prévention spécialisée ;

Entendu le rapport de Mme Sophie Labrousse,

Sur proposition de Monsieur Le Président,

Le conseil territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Approuve l'avenant n°3 de la convention d'objectifs et de moyens, passée entre l'association Émergence, le Conseil Départemental de l'Essonne et l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, annexé à la présente.
2. Autorise le Président ou son représentant à signer ledit avenant et tout document afférent.
3. Invite le Président ou toute personne habilitée par lui, à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote : Pour 88



A Vitry-sur-Seine, le 16 décembre 2022
Le Président

Michel LEPRETRE

La présente délibération est certifiée exécutoire,
étant transmise en préfecture le 19 décembre 2022
ayant été publiée le 19 décembre 2022

**AVENANT N°3 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2018-2020
RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS DE LA PREVENTION SPECIALISEE
EN ESSONNE**

**TERRITOIRE D'INTERVENTION EN PREVENTION SPECIALISEE (TEPS) DE L'ETABLISSEMENT
PUBLIC TERRITORIAL DU GRAND-ORLY SEINE BIEVRE**

ASSOCIATION EMERGENCE

Entre

Le Département de l'Essonne-sis Hôtel du Département, Boulevard de France, 91012 Evry-Courcouronnes cedex, représenté par le Président du Conseil départemental, Monsieur François DUROVRAY, ou son délégataire, agissant au nom et pour le compte du Département, en vertu de la délibération 2022-SOLI-045 dénommé ci-après « Le Département »,

De première part,

L'association EMERGENCE, ayant son siège social 9, rue de Ris, 91170 Viry-Châtillon qui gère un service de Prévention spécialisée habilité le 28 septembre 2010, représentée par sa Présidente Madame Peguy HERLUC,

De deuxième part,

L'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre représenté par son Président Monsieur Michel Leprêtre, agissant en vertu de sa délibération,

ARTICLE 1

L'excédent budgétaire cumulé au titre de l'activité de prévention spécialisée de l'association pour la période 2018-2020 s'établit à 471 354,24 €.

Celui-ci sera affecté par tiers, au financement des dotations annuelles départementales des exercices 2022, 2023 et 2024.

ARTICLE 2

L'article 2 de la convention d'objectifs est modifié comme suit :

« La dotation de fonctionnement du Département relative à l'exercice 2022 prévue dans le présent avenant sera versée comme suit :

- *50% de la dotation sur le premier trimestre 2022*
- *Une reprise des excédents sur exercice antérieur à hauteur de : 157 118,08€*
- *Un versement intermédiaire à hauteur de 45 391 € sera versé à la signature du présent avenant*
- *Le solde d'un montant maximal de 20% de la dotation annuelle sera versé au plus tard au 31 décembre 2022, sur la base des indicateurs contractuels pour le premier semestre 2022»*

ARTICLE 3

Les autres articles de la convention initiale d'objectifs et de moyens, modifiée par les avenants n° 1 et n° 2 sont inchangés.

Pour le Conseil Départemental
de l'Essonne
Le Vice-président en charge de
la citoyenneté, de la prévention,
de la sécurité et du monde
combattant

Alexandre Touzet



Le Président de l'Etablissement
Public Grand-Orly Seine Bièvre

Michel Lepretre

La Président de l'association
Emergence

Peguy Herluc

